

# Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 18 Promotion de la santé			
Code	PAMI2B18SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	42 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Marie-Noëlle PIRNAY</b> ( <a href="mailto:marie-noelle.pirnay@helha.be">marie-noelle.pirnay@helha.be</a> ) Fabienne GRAUWELS ( <a href="mailto:fabienne.grauwels@helha.be">fabienne.grauwels@helha.be</a> ) Yves SEEGER ( <a href="mailto:yves.seeger@helha.be">yves.seeger@helha.be</a> ) Caroline PIERSON ( <a href="mailto:caroline.pierson@helha.be">caroline.pierson@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Ces cours apportent aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession sage-femme. Il s'agit de contextes où la SF collabore aux activités médicales.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
  - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
  - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
  - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
  - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
  - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
  - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 6 **Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective**
  - 6.1 1. Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible
  - 6.2 2. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives
  - 6.3 3. Mettre en œuvre les interventions
  - 6.4 4. Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
  - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
  - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré
  - 7.3 3. Développer la relation d'aide

### Acquis d'apprentissage visés

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :  
Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées

Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.

Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé / en situations courantes et diversifiées

Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné

Participer à la gestion du dossier d'un client

Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI2B18SFA Endocrinologie, nutrition et diététique et raisonnement clinique associé 30 h / 3 C

PAMI2B18SFB Education pour la santé 2 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit intégrateur

UE totalement intégrée : toute erreur grave ou mise en danger dans une partie des AA de l'UE mettra l'UE complète en échec. Cfr acquis d'apprentissages visés.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

« Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions »

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

### Dispositions complémentaires

Il s'agit d'une UE entièrement intégrée. Chaque partie devra être validée pour réussir l'UE. Une erreur grave mettant en danger la vie du patient mettra toute l'UE en échec.

## 5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Promotion de la santé" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Endocrinologie, nutrition et diététique et raisonnement clinique associé			
Code	15_PAMI2B18SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Marie-Noëlle PIRNAY</b> ( <a href="mailto:marie-noelle.pirnay@helha.be">marie-noelle.pirnay@helha.be</a> ) Fabienne GRAUWELS ( <a href="mailto:fabienne.grauwels@helha.be">fabienne.grauwels@helha.be</a> ) Yves SEEGER ( <a href="mailto:yves.seeger@helha.be">yves.seeger@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Ces cours apportent aux étudiants les savoirs spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession sage-femme. Il s'agit de contextes où la SF collabore aux activités médicales.

La SF est amenée à formuler un plan de soins et à mettre en œuvre des interventions avec et sans prescription médicale.

Au terme de ce cours, pour des situations courantes et diversifiées durant la période d'hospitalisation, en vue du retour à domicile ou en institution et lors de soins extra-muros, l'apprenant du bloc 2 sera capable de:

- concevoir un plan de soins qui vise à résoudre des diagnostics infirmiers (DI) et des problèmes traités en collaboration (PC), identifiés suite à une synthèse des données récoltées (profil médical et bilan d'indépendance), afin de le proposer au client pour négociation.
- exécuter des interventions de soins, les prestations techniques, des actes confiés par le médecin et d'exercer les surveillances appropriées en lien avec la situation de soin.
- compléter un plan de soins guide pour certains problèmes

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours développe de manière principale les paliers de compétences et sous-compétences suivants :

Formuler un plan de soins dans des situations courantes et diversifiées

Interagir avec le client dans des situations courantes et diversifiées.

Mettre en œuvre des prestations autonomes ou qui nécessitent une prescription médicale pour le client appareillé / en situations courantes et diversifiées

Collaborer aux interventions de soins indirects relatives au client soigné

Participer à la gestion du dossier d'un client

Objectifs spécifiques de l'enseignement

Savoir redire (restituer des connaissances mémorisées)

Pour les pathologies endocriniennes et les plans de soins étudiés, l'apprenant sera capable de :

- expliquer la physiopathologie (définition et mécanismes)
- nommer les causes
- expliquer les manifestations cliniques
- justifier les buts et indications des examens
- citer les résultats normaux
- expliquer les principales causes des résultats perturbés
- décrire les points essentiels du traitement en lien avec la physiopathologie
- citer, pour les médicaments administrés les principales indications, les effets thérapeutiques attendus, les principaux effets secondaires et les tests de surveillance préconisés
- Décrire la prise en charge diététique liée à la pathologie énoncée.

- Savoir faire cognitifs (appliquer des connaissances mémorisées, faire face à des situations nouvelles)
  - A partir d'une situation clinique concrète, l'apprenant sera capable de :
    - élaborer un profil médical qui témoigne des liens entre les données recueillies
    - sélectionner les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration en faisant des liens entre les données issues du bilan d'indépendance et du profil médical.
    - choisir les interventions adaptées à la situation à partir du plan de soin de référence de la pathologie concernée
    - sélectionner dans le plan de soin guide d'un DI les interventions adaptées à la situation.
    - proposer une programmation adaptée
    - choisir une échelle, une grille de résultats
    - enregistrer les données à l'aide d'un support de communication
    - identifier les informations à fournir au client: sur le processus de sa maladie et ses complications, sur la préparation, le déroulement, la surveillance des examens, sur les interventions, les traitements prescrits (y compris les aspects diététiques) et les appareillages éventuels
    - fournir les conseils pour que la personne identifie les mesures de promotion et de protection de la santé (hygiène de vie et alimentation)
- Savoir faire gestuels (habiletés manuelles, corporelles): Voir la fiche de prestations techniques

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### **Contenu**

Endocrinologie, y compris diététique et pharmacologie (Yves Seeger)

Le diabète

Les pathologies de la thyroïde

Les pathologies de la glande surrénale Corticothérapie et comparaison avec les AINS Les pathologies de l'hypophyse

RC endocrinologie (Fabienne Grauwels)

Élaborer un profil médical à partir de données issues de cas concrets, pour plusieurs situations différentes

Identifier les DI et les PTC à partir de situations cliniques diversifiées en faisant des liens, comparaisons,...

Proposer des plans de soins de référence du client diabétique: CP : hypoglycémie - hyperglycémie

Diététique : l'obésité (4 h) : causes, conséquences, traitements, y compris les chirurgies, applications concrètes - le diabète (2 h) : causes, conséquences, traitement diététique, l'index glycémique, les édulcorants et les sucres "tendance", l'insuliothérapie fonctionnelle - les maladies cardio-vasculaires (2h) : causes, conséquence, traitement diététique de l'hypercholestérolémie et de l'hypertension, applications concrètes

#### **Démarches d'apprentissage**

Exploitation de situations concrètes à partir de vignettes cliniques

Diététique : tests socratique à la fin de chaque matière

#### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercice intégrateur sur base d'une situation clinique

#### **Sources et références**

Buysschaert M., Diabétologie clinique, 3° Ed. De Boeck 2006

#### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Examen écrit intégrateur

### 4. Modalités d'évaluation

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education pour la santé 2			
Code	15_PAMI2B18SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Caroline PIERSON</b> ( <a href="mailto:caroline.pierson@helha.be">caroline.pierson@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'éducation pour la santé fait partie intégrante du référentiel pédagogique sage-femme en lieu de la compétence 6. Celle-ci se définit comme suit : "Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective" avec comme sous-capacités : " Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives . Mettre en œuvre les interventions ."Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention".

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'éducation pour la santé fait partie intégrante du référentiel pédagogique sage-femme en lieu de la **compétence 6**.

Celle ci se définit comme suit : "Réaliser une démarche de promotion et d'éducation pour la santé individuelle et collective" avec comme sous capacités : " Identifier les besoins, les ressources et les représentations du public cible. Concevoir des stratégies pédagogiques et psycho-affectives . Mettre en œuvre les interventions ."Evaluer et réajuster le processus et/ou stratégies mises en œuvre durant et après l'intervention".

Ce sont ces différentes capacités que vise cette activité d'apprentissage.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

1. Introduction
2. Rappels
  - 2.1. Education pour la santé
    - 2.1.1. Définir l'éducation pour la santé
    - 2.1.2. Champs d'action de l'EpS
    - 2.1.3. Publics visés
    - 2.1.4. Thèmes
  - 2.2. Prévention
  - 2.3. Promotion de la Santé (ou PromoSanté)
  - 2.4. Besoins de santé
  - 2.5. Facteurs qui influencent la santé
3. Education du patient (EduP)
  - 3.1. Définition
  - 3.2. Concepts
    - 3.2.1. L'éducation thérapeutique du patient
    - 3.2.2. L'éducation du patient à sa maladie

- 3.2.3. L'éducation pour la santé du patient
- 3.3. Education thérapeutique sur le terrain
  - 3.3.1. Exemple d'éducation thérapeutique
  - 3.3.2. Critères de qualité de l'éducation thérapeutique
- 3.4. Information et éducation
  - 3.4.1. Types d'information
  - 3.4.2. Prévoir une documentation écrite pour les patients
  - 3.4.3. Information du patient
- 4. Démarche éducative en EduP
  - 4.1. Etapes de l'EduP
    - 4.1.1. Diagnostic éducatif
    - 4.1.2. Négociation des objectifs
    - 4.1.3. Intervention
    - 4.1.4. Evaluation

### ***Démarches d'apprentissage***

Alternance d'exposés théoriques et d'exercices dirigés.

### ***Dispositifs d'aide à la réussite***

Les étudiants ont l'occasion de travailler en classe, sous supervision, à des exercices similaires à ceux proposés lors de l'évaluation.

### ***Sources et références***

Voir support de cours

### ***Supports en ligne***

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Examen écrit, intégré.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

L'étudiant doit se référer au document annexe 1 de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser ses questions.

## **4. Modalités d'évaluation**

L'évaluation des activités d'apprentissage de cette UE se réalise via une épreuve intégrée présentée dans la fiche de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).